

DROIT A L'IMAGE

Madame, Monsieur,

Votre fils/fille vient de s'inscrire à un chantier, se déroulant sur le territoire de la Communauté de Communes Cœur de Maurienne Arvan.

Dans le cadre des activités de ce chantier, mais aussi dans un but tout à fait ludique et informatif, nous serons amenés à réaliser des prises de vue photographiques ou vidéo, ainsi que des enregistrements sonores.

La loi prévoit que nous sommes tenus de solliciter votre accord concernant l'image de votre fils/fille, en prévision de ces utilisations.

Bien entendu, nous serons attentifs à ce que les supports ainsi publiés ne présentent les enfants sous un jour négatif.

Merci donc de bien vouloir prendre quelques instants pour remplir ce formulaire.

Autorisation de reproduction et de représentation de photographie/vidéo pour une personne mineure

ENTRE : Mme _____ et M _____	
Demeurant _____	
_____ Dénotmé(e) "Les représentants légaux "	
Représentants légaux de l'enfant dont le nom est _____	
Né(e) le ____ / ____ / _____ à _____	
Demeurant à _____	
_____ Dénotmé(e) "L'enfant"	

ET la structure:	Service jeunesse – CIAS - Communauté de Communes Cœur de Maurienne Arvan 383 avenue du Mont Cenis - 73300 Saint-Jean-de-Maurienne
-------------------------	--

Dénotmée "la STRUCTURE"

Cession des droits

Par la présente autorisation, les représentants légaux cèdent au service jeunesse les droits qu'ils détiennent sur l'image de leur enfant telle que reproduite sur les enregistrements (photo, vidéo, sonore) réalisés sur le territoire de la commune de Saint-Jean-de-Maurienne.

Les représentants légaux autorisent le service jeunesse à fixer, reproduire, communiquer et modifier les enregistrements réalisés dans le cadre du présent accord.

Il est entendu que la structure s'interdit expressément une exploitation des enregistrements susceptibles de porter atteinte à la vie privée de l'enfant et une diffusion sur tout support à caractère pornographique, xénophobe, violent ou illicite.

Cette autorisation est valable :

- pour l'édition de documents de nature pédagogique (journal interne et externe)
- pour des expositions relatives au centre
- pour la publication sur le site internet de l'Espace Jeunes
- pour la publication dans la presse locale

Les représentants légaux (signature)

Le service jeunesse (signature/cachet)